

# Un cas à part parmi les écoles privées

En 1995, les enfants de Stéphane Beye, professeur d'harmonie et latine, atteignant l'âge d'entrer en secondaire. Leur père veut des humanités grecques-latines pour ses enfants, à l'école. Mais l'enseignement officiel n'organise plus ce cursus. Or, la liberté d'enseignement est inscrite dans la Constitution belge : elle porte qui peut ouvrir une école en Belgique. Stéphane Beye lance alors une « Schola Nova », une nouvelle école. « On a bien voulu de faire reconnaître l'école par les pouvoirs publics. Mais pendant 18 ans, nous nous sommes battus dans la voie privée », raconte le fondateur.

Les écoles privées n'ont pas de statut légal. Elles sont considérées comme relevant de l'enseignement à domicile. Et à l'école, à Schola Nova, c'était bien l'enseignement à domicile qu'il s'agissait : la première année, l'école comptait trois élèves. Un nombre qui est resté d'augmen-



Un réfectoire aux dimensions de salle à manger : les élèves apprécient beaucoup l'aspect familial de leur école particulière.

ter, jusqu'à une vingtaine aujourd'hui.

## Neuf heures de latin par semaine

Mais le projet reste marginal : Schola Nova est unique en son genre en Belgique. Le programme des cours est celui des humanités classiques grecques-latines. Les élèves suivent ainsi neuf heures de latin en première secondaire,

peu ou pas moins les années suivantes, ainsi que quatre ou cinq heures de grec à partir de la troisième année.

L'absence des langues anciennes, et surtout du latin, n'est plus à déplorer. Pour des raisons linguistiques, culturelles, historiques, il reste proche du français et facilite beaucoup sa maîtrise, ainsi que l'apprentissage de l'espagnol et

de l'italien, par exemple. Mais à Schola Nova, on ne fait pas qu'apprendre le latin : on le parle. C'est aussi toute l'assimilation la plus remarquable de l'école. Un cours d'histoire est même donné entièrement en latin.

Une pratique dépeçée ? Paul Depoort, professeur de latin à l'UCL, estime que parler latin aujourd'hui, « Cela relève plus de l'exercice et d'un certain plaisir ». Mais il ajoute : « Certes, l'un peut se vanter à jeter autour, un peu de l'imaginer que le latin maîtriser une langue internationale de communication. Mais dans les faits, il faudrait de grandes politiques d'écoles en ce sens, et ce n'est pas tout fait dans l'air du temps... »

## 3 200 euros de mensuel

Aucune prétention cependant à « l'éluder en masse » de la part des parents de Schola Nova. Il s'agit simplement de proposer une alternative à l'école de l'enseignement public. C'est l'avantage de

l'enseignement privé : la liberté presque totale de programmes et de pédagogie. Son principal inconvénient sera l'absence de subventions publiques, est son coût. À Schola Nova, les frais d'inscription s'élèvent à 1 500 euros par an. Et c'est encore bien peu en comparaison des tarifs en vigueur dans beaucoup d'écoles privées : parfois jusqu'à plus de 25 000 euros par an dans certaines écoles internationales.

Tout différence qui s'explique par la politique de deux et de trois enfants de l'école, comme l'explique la directrice, Caroline Theysbaert : « Tous les membres et les élèves sont de la région wallonne et nous étudions nous-mêmes les chapitres, les textes... Et, par exemple, nous n'avons pas de surveillance : ce sont les élèves qui sont invités de droit d'accepter sur les plus jeunes. Une manière de les responsabiliser ».

Reste à voir si c'est en latin que les jeunes mieux appréhendent leurs textes. ■ **L. Mag.**